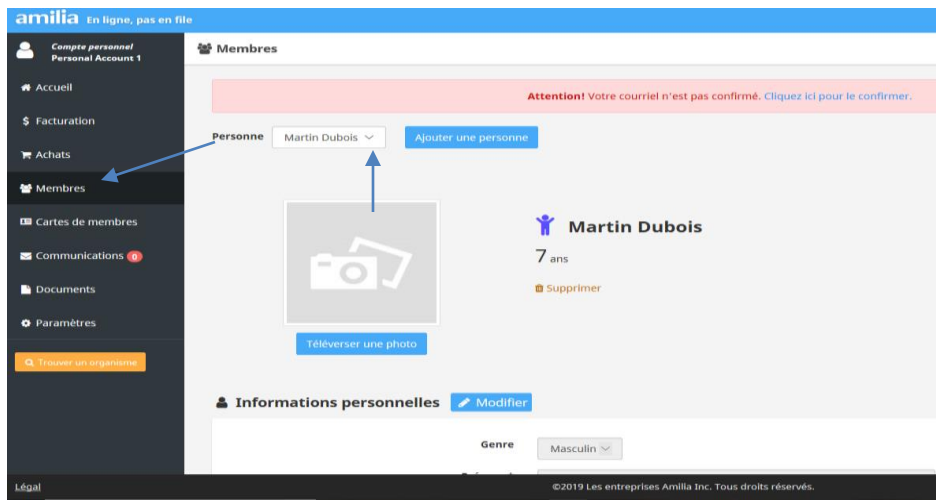


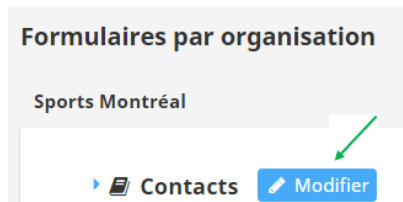
Méthode pour vérifier et modifier vos informations personnelles pour l'édition des Relevés 24 pour l'année 2018

- Une fois connecté sur votre compte Amilia, rendez-vous sous la section **MEMBRES**, en bas de la page
- Choisissez le **nom de votre enfant** dans le menu déroulant **PERSONNE**.



- Sélectionnez le bon **-FORMULAIRES PAR ORGANISATION-** (en bas de la page) choisir Sports Montréal

Cliquez sur  de la section **CONTACTS**.



- Vérifiez le **POURCENTAGE** choisi par répondant pour le Relevé 24

Le répondant est l'adulte au nom duquel doit être fait le Relevé 24. Cela peut être le père ou la mère.

S'il n'y a pas de répondant au compte, ou s'il n'y en a qu'un seul, le relevé sera automatiquement 100 % à son nom.

S'il y en a plus d'un, vous devez indiquer si le relevé doit être fait à son nom à 100 % ou à 50 %. **Aucun autre pourcentage n'est possible.**

Père	Tuteur légal principal	100%	:
Mère	Tuteur légal secondaire	0%	:
Père	Contact d'urgence	50%	:
Mère	Contact d'urgence	100%	:

Effectuez les modifications désirées puis cliquez sur 

Vous pouvez supprimer le ou les contacts en cliquant sur la croix

Lien de parenté	Rôle	Relevé 24	
Père ▾	Tuteur légal principal ▾	100% ▾	✕
Mère ▾	Tuteur légal secondaire ▾	0% ▾	✕ Enlever
Père ▾	Contact d'urgence ▾		✕
Mère ▾	Contact d'urgence ▾		✕

Vérifiez vos informations et compléter ou modifier si besoin

- Vérifiez les informations des **RÉPONDANT** et complétez ou modifiez au besoin

Adresse [Modifier](#)

Adresse 1 * 1000 Avenue Émile-Journault

Ville * Montréal

Pays * Canada ▾

Province * Quebec ▾

Code Postal * H2M 2E7

Autres informations [Annuler](#) [Sauvegarder](#)

NAS

NOTES IMPORTANTES :

Notez que le numéro d'assurance sociale (NAS) est obligatoire pour l'émission du relevé 24 pour chaque répondant qui bénéficie d'un pourcentage, qui a payé les frais de garde.

Effectuez les modifications désirées puis cliquez sur [Sauvegarder](#)